

PLAN DE COURS

FOR-7045 : Introduction à la foresterie autochtone

NRC 15002 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Invitation au dialogue avec les principaux acteurs du domaine de la foresterie autochtone. Compréhension du lien entre les réalités autochtones et la foresterie à travers les thématiques de la gouvernance, du développement économique et de l'aménagement des forêts québécoises. Description et compréhension des enjeux et des besoins des communautés autochtones, gouvernements, entreprises et autres acteurs du milieu. Développement des habiletés à jouer un rôle-conseil et proposer des solutions pour améliorer les pratiques et les relations interculturelles dans le secteur forestier. L'étudiant qui a déjà suivi le cours de premier cycle FOR-4045 ne peut s'inscrire à ce cours.

La formation distance-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours de monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés sur le campus de l'Université Laval, ceux-ci peuvent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement. NOTE IMPORTANTE : Pour chaque cours offert à distance, veuillez vous assurer qu'il n'existe aucun conflit d'horaire entre vos examens car aucun accommodement ne sera accordé en cas de conflit d'horaire.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
jeudi	12h30 à 15h20	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=141416>


Coordonnées et disponibilités

Alexandre Bacon
bacon.alexandre@gmail.com

Jean-Michel Beaudoin
Pavillon Abitibi-Price
jean-michel.beaudoin@sbf.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	5
Charge de travail et calendrier	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	5
Étudiants invités	6
Accommodement pour étudiants en situation de handicap	6
Contenu et activités	6
Évaluation et résultats	7
Évaluation des apprentissages	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Participation au cours	8
Questionnaires	8
Examen final	9
Plan et contrat de travail	9
Narration et Références	9
Documentaire de vulgarisation scientifique	9
Meilleur documentaire de vulgarisation scientifique	10
Examen sous surveillance	11
Barème de conversion	11
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	12
Évaluation de l'enseignement	12
Absence aux examens	12
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	12
Matériel didactique	13
Matériel obligatoire	13
Site web de cours	13
Portail thématique de la Bibliothèque	13
Médiagraphie et annexes	13
Bibliographie	13

Description du cours

Introduction

Malgré de nombreux changements au cours des dernières décennies, les forêts demeurent bien vivantes et importantes dans la culture, le mode de vie et l'économie des Autochtones. Toutefois, l'histoire du Québec et du reste du Canada montre des difficultés à comprendre et à tenir compte des réalités autochtones dans le domaine de la foresterie. Les tensions et les conflits engendrés démontrent que les cadres légaux et réglementaires existants sont insuffisants pour répondre à la fois aux besoins des Autochtones et ceux de l'industrie. Or, force est de constater, que la reconnaissance des droits autochtones à l'échelle nationale et internationale a pris de l'ampleur dans les dernières décennies, jusqu'à devenir un facteur décisif dans la remise en question de notre façon de voir la forêt et l'évolution des pratiques du secteur forestier.

En fait, l'évolution du droit autochtone a incité les gouvernements à trouver des solutions mieux adaptées afin de prendre en compte les intérêts de ces derniers. Dans ce sens, le respect des droits et l'amélioration des conditions socioéconomiques sont devenues deux préoccupations majeures dans les relations avec le gouvernement du Canada. À titre d'exemple, le programme fédéral « Initiative de foresterie autochtone » vise à jouer un rôle important comme moteur de développement économique. La relation avec le gouvernement du Québec va dans le même sens, avec la mise en place d'une stratégie ciblée d'aménagement durable des forêts qui cherche également à intégrer les intérêts, les valeurs et les besoins des communautés. Pour y arriver, le Québec compte déjà deux mécanismes importants de gouvernance : le mécanisme de consultation distincte et le Régime forestier adapté de la Paix des Braves.

Ainsi, l'évolution des politiques gouvernementales, du droit autochtone et du nombre de tenures forestières concédées aux Autochtones ont contribué à l'émergence de partenariats avec l'industrie forestière. Adaptée au contexte local, cette approche vise à permettre l'adoption de meilleures pratiques et de proposer des modalités de prise en charge par les communautés.

Quant à elles, les communautés directement concernées cherchent à maximiser les retombées locales d'un développement durable des forêts, notamment par le développement de la main-d'œuvre et de l'entrepreneuriat forestier autochtone. Elles souhaitent participer activement à la gouvernance du territoire et des ressources forestières et développer leur capacité à travailler avec de nouveaux modes de gouvernance, comme par exemple, la certification forestière.

Le cours FOR-4045 « Introduction à la foresterie autochtone » offre une opportunité unique de mieux comprendre les changements qui s'opèrent aujourd'hui dans le domaine de la foresterie, comme dans bien d'autres domaines connexes. Mieux comprendre comment tenir compte des visions et savoirs autochtones dans l'aménagement des forêts est essentiel pour relever les défis liés au développement forestier durable. Les acteurs de la foresterie autochtone ont mis en place différentes initiatives au cours des dernières années et ils possèdent un précieux bagage d'expériences. Grâce aux interventions de conférenciers expérimentés et diversifiés, ce cours permettra de mieux situer les réalités et besoins des différents acteurs du domaine de la foresterie autochtone, d'explorer les pratiques qu'ils ont mise en places et de nourrir une réflexion constructive, globale et interdisciplinaire. Les nouvelles pratiques favorisent-elles des relations plus durables et respectueuses entre les communautés autochtones, les entreprises privées, les gouvernements et les autres acteurs forestiers québécois?

Objectifs généraux

Ce cours a été conçu dans le but de favoriser une compréhension pratique et concrète du lien qui existe entre le secteur forestier et les réalités autochtones. D'une part, l'enseignement permettra de mieux comprendre les facteurs clés de la participation autochtone à la gestion et au développement du territoire forestier. D'autre part, il incitera à une réflexion sur les moyens d'améliorer les relations entre les Autochtones, le gouvernement et l'industrie forestière.

Pour y arriver, les objectifs généraux du cours sont les suivants :

- Mieux comprendre les enjeux autochtones contemporains et leurs origines ;
- Se familiariser aux réalités des communautés autochtones qui vivent ou dépendent de la forêt ;
- Connaître les acteurs de la foresterie autochtone et l'origine des enjeux contemporains ;
- Décrire les facteurs déterminants et les modalités de la participation autochtone à la foresterie ;
- Évaluer différents modèles et pratiques en foresterie afin d'évaluer si elles répondent aux besoins, valeurs et intérêts des communautés autochtones;
- Acquérir des connaissances de base pour bâtir une vision commune de la foresterie et jouer un rôle de médiation culturelle.

À la fin du cours, l'étudiant devrait avoir la capacité de mieux comprendre les réalités et enjeux autochtones et de proposer des solutions concrètes et mieux adaptées aux besoins d'une foresterie durable.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique normale conçue pour ce cours favorisera l'interaction et les échanges entre les étudiants et des acteurs de la foresterie autochtone au Québec. Afin d'atteindre les objectifs du cours, le cours inclura les activités pédagogiques suivantes : conférenciers invités, lectures obligatoires, travaux de session en équipe et examen.

Pour offrir une perspective globale de la complexité des enjeux de la foresterie autochtone, ce cours tentera de présenter les points de vue d'une diversité d'acteurs : Autochtones (ainés, jeunes, femmes et leaders), gouvernement, entreprises forestières, aménagistes et autres professionnels de la forêt (sénior et junior).

La durée prévue du cours est de 15 semaines. Généralement, un module spécifique est abordé chaque semaine. Pour accéder aux modules, consultez la section Contenu et activités de votre site Web de cours. À l'intérieur de chacun des modules, vous retrouverez les informations suivantes :

- Objectifs spécifiques

Présentation des objectifs spécifiques pour les modules où les objectifs sont directement rattachés aux apprentissages à faire.

- Consignes ou liste des activités d'apprentissage

Texte sous forme de directives qui détaille le travail à faire pour un module donné. Habituellement, ces directives donnent accès directement par hyperlien aux matériels didactiques (textes, vidéos, clips, etc.) ou aux outils (forum, blogue, etc.) nécessaires pour réaliser les apprentissages. La durée estimée des activités est également indiquée.

- Évaluations

S'il y a lieu, un rappel des modalités d'évaluation formative et sommative peut être fait. Le texte peut comporter des hyperliens vers la section « Évaluations et résultats » ou vers d'autres outils du site (ex. questionnaires, forums, etc.)

- Ressources didactiques

Les matériels didactiques (texte, clip vidéo ou audio, adresse web, etc.) sont regroupés par type ou selon leur caractère obligatoire ou complémentaire.

Modalités d'encadrement

Le cours est offert selon une formule distance-hybride, c'est-à-dire qu'il est composé, en proportion variable, de séances à distance synchrones et de séances à distance asynchrones. La présence en ligne à heure fixe est requise dans certains cas. En fonction des thématiques abordées dans chacune des séances, des documents de divers types (en format textes, audio-visuels, numériques) sont intégrés.

Je serai disponible pour vous aider pendant toute la session. Mon rôle est de vous fournir l'encadrement nécessaire dans le but de vous soutenir dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Ainsi, n'hésitez pas à me contacter lorsque vous avez des questionnements. À cet effet, plusieurs moyens d'encadrement sont offerts : courrier électronique ou rendez-vous (téléphonique ou Teams).

Il est important d'être conscient que la réponse aux questions posées par courrier électronique ne sera pas instantanée. Je vous répondrai en général dans un délai maximal de deux jours lors des jours ouvrables. Je ne répondrai à aucun message la fin de semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (p.ex. : spécifier les noms des documents et/ou les pages référencées).


Enfin, je vous invite à participer et consulter régulièrement le forum de discussion, qui vous permet de discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants. Comme vous étudiez à distance, vous ne verrez peut-être vos collègues qu'au moment des examens; le forum est donc un outil qui vous permet d'échanger avec eux et avec moi. Cela rend donc les échanges plus « humains », ce qui est généralement apprécié par les étudiants (et l'enseignant!).

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail est donc d'environ 9 heures. Un calendrier pédagogique est proposé dans la section Contenu et activités sur le site du cours.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Étudiants invités

Le cours FOR-4045 « Introduction à la foresterie autochtone » s'adresse d'abord aux étudiants des programmes de baccalauréat en aménagement et environnement forestiers, de baccalauréat coopératif en opérations forestières et de baccalauréat en environnements naturels et aménagés. De plus, le cours est ouvert aux étudiants de 2e et 3e cycle qui sont rattachés à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG) et qui sont intéressés par les réalités autochtones, l'aménagement, la gestion et le développement durable du territoire ainsi que le développement économique et communautaire.

Le cours est également conçu de manière à offrir de nouvelles perspectives aux étudiants de l'Université Laval, complémentaires aux autres cours déjà offerts. Ainsi, étant donné le caractère multidisciplinaire du cours, nous accueillons également les étudiants inscrits en administration et gestion, aménagement du territoire et développement régional, anthropologie, développement durable, diversité culturelle, droit, géographie, science politique et sociologie.

Accommodement pour étudiants en situation de handicap

Tel que prévu dans le cadre de la [Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval](#), les étudiants en situation de handicap qui ont un *Certificat médical d'attestation de limitations fonctionnelles* obtenu auprès d'un conseiller du centre d'aide aux étudiants doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que leurs mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui estiment être admissibles à de telles mesures, mais qui n'ont pas cette lettre, doivent contacter le centre d'aide aux étudiants au 418-656-2880, le plus tôt possible. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : www.aide.ulaval.ca

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
13 janvier 2022 Introduction
Réalités autochtones (responsable: Alexandre Bacon)
20 janvier 2022 Perspectives autochtones sur l'histoire canadienne
27 janvier 2022 Comprendre la réconciliation
3 février 2022 (activités d'apprentissage autonome) Travailler efficacement avec les peuples autochtones
10 février 2022 Premiers peuples: Enjeux historiques et contemporains
17 février 2022 Perfectionnement et travail d'équipe
Foresterie autochtone (responsable: Jean-Michel Beaudoin)

NOTE:

Il s'agit d'un programme préliminaire. L'ordre des thématiques pourrait changer selon les disponibilités des conférenciers invités.

24 février 2022

Relations avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

3 mars 2022

Certification forestière, droits des peuples autochtones et aménagement forestier durable

10 mars 2022

Semaine de lecture

17 mars 2022

Relations avec l'industrie forestière

24 mars 2022

Entrepreneuriat forestier autochtone

31 mars 2022

Défis de l'emploi autochtone

7 avril 2022

Perfectionnement et travail d'équipe

14 avril 2022

Visions et savoirs autochtones dans l'aménagement forestier durable

21 avril 2022

Foresterie autochtone ailleurs au Canada

28 avril 2022

Semaine d'examens

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation au cours	À déterminer	Individuel	10 %
Questionnaires	Dû le 28 févr. 2022 à 23h59	Individuel	20 %
Examen final	Du 21 avr. 2022 à 22h23 au 28 avr. 2022 à 23h59	Individuel	20 %
Travail de session (Somme des évaluations de ce regroupement)			50 %
Plan et contrat de travail	Dû le 7 févr. 2022 à 23h59	En équipe	5 %
Narration et Références	Dû le 18 avr. 2022 à 23h59	En équipe	10 %
Documentaire de vulgarisation scientifique	Dû le 18 avr. 2022 à 23h59	En équipe	30 %
Meilleur documentaire de vulgarisation scientifique	Du 1 mars 2022 à 09h48 au 28 avr. 2022 à 23h59	Individuel	5 %

Étudiants au 2e et 3e cycle :

Pour les étudiants inscrits au cours FOR-7045 (NRC 14959), vous devrez également documenter votre projet de recherche. Sélectionné par l'étudiant et autorisé par le professeur au cours des trois premières semaines suivant le début du cours, chaque sujet devra faire l'objet d'un court rapport individuel (max 4 pages) basé sur de la littérature scientifique probante (10 articles). Le total de l'évaluation pour ce travail sera d'une valeur de 15 points, faisant grimper 115 points pour l'ensemble de la session. Le tout sera ensuite rapporté en pourcentage pour la note finale.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation au cours

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence des questions	3
Capacité à susciter la discussion	3
Présence de TOUTES l'équipe	4

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Des responsables seront déterminés à l'avance afin de faciliter les interactions et discussions avec les conférenciers.

Après le cours du 13 janvier, je déterminerai les responsables qui devront préparer à l'avance des questions de manière à susciter la discussion et l'interaction entre le(la) conférencier(ière) et le groupe. Les responsables devront maintenir leur caméra allumée durant le cours. Chaque responsable aura la responsabilité d'au moins un cours.

Consulter le document "Horaire pour la participation au cours" pour connaître le cours qui vous a été assigné. Il est fortement suggéré de faire l'exercice pour un 2e cours, en cas d'imprévu qui empêche votre participation.

L'évaluation de cette activité portera sur:

- 4 pts pour la présence (caméra allumée) lors d'au moins UNE séance
- 3 pts pour la pertinence des questions
- 3 pts pour la capacité à susciter la discussion par la suite.

Pour un grand total de 10 points maximum par personne.

Vous devrez me déposer vos questions dans la boîte de dépôt, en indiquant clairement la date des cours. Il se peut que la séance de cours et les échanges vous amènent à modifier vos questions.

Il s'agit d'une évaluation de nature participative.

Fichiers à consulter :

 [Horaire pour la participation au cours_20210112.docx](#) (21,67 Ko, déposé le 12 janv. 2022)

Questionnaires

Date de remise : 28 févr. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)


Directives de l'évaluation :

Pour chacune des capsules sur les réalités autochtones, un questionnaire devra être rempli. Les questionnaires seront accessibles via sur le site web du cours: onglet "Contenu et activités" dans les module des cours du 13 janvier au 10 février 2022.


Examen final

Date :	Du 21 avr. 2022 à 22h23 au 28 avr. 2022 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Examen sous forme de carte conceptuelle. Je vous conseille fortement de réaliser l'examen formatif pour vous pratiquer.

Plan et contrat de travail

Date de remise :	7 févr. 2022 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<p>Tout d'abord, le plan de travail permet de s'assurer que les étudiants comprennent le travail à réaliser. Il aide à planifier le travail et à vous coordonner avec les membres de votre équipe. Votre plan de travail devra inclure:</p> <ul style="list-style-type: none">• un titre• un plan du documentaire sous forme de carte conceptuelle• le rôle et les responsabilités de chaque membre de l'équipe• un calendrier pour la réalisation du travail "Documentaire de vulgarisation scientifique" <p>Sans être obligatoire, il est fortement recommandé de présenter une bibliographie afin d'avoir une rétroaction du professeur.</p> <p>Quant au contrat de travail, il permet aux étudiants de s'entendre sur les règles de fonctionnement de leur équipe pour la réalisation du travail demandé. Chacun des membres doit être d'accord avec les règles inscrites au contrat et doit s'engager à les respecter, faute de quoi des sanctions pourront être appliquées.</p>
Fichiers à consulter :	 2021_Contrat_equipe.docx (19,03 Ko, déposé le 6 janv. 2022)

Narration et Références

Date de remise :	18 avr. 2022 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Fichiers à consulter :	 Consignes Narration et références.docx (14,3 Ko, déposé le 6 janv. 2022)

Documentaire de vulgarisation scientifique

Date de remise :	18 avr. 2022 à 23h59
------------------	----------------------


Contribution au travail d'équipe : 18 avr. 2022 à 23h59

Mode de travail : En équipe
Pondération : 30 %
Répartition de la correction et critères : 75 % Corrigé par l'enseignant
25 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Mon ou ma collègue était facile à rejoindre pour fixer une rencontre.	2
Mon ou ma collègue était présente aux rencontres.	2
Mon ou ma collègue participait activement aux discussions.	2
Mon ou ma collègue a réalisé le travail qui lui a été demandé.	2
Sa contribution est de très bon niveau.	2

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Développement de capsules narrées







Pour en apprendre sur les capsules narrées et visionner les tutoriels (en français) pour l'utilisation de *ScreenCast-O-Matic*, cliquez [ICI](#) 

Voici également quelques liens pour l'utilisation de *ScreenCast-O-Matic* :

- [Installer la version Deluxe du logiciel](#)
- [Site d'aide et procédures \(BSE\)](#)
- [Tutoriels \(en anglais\)](#)

Enfin, vous trouver ci-dessous un aide-mémoire pour vous guider dans l'utilisation du logiciel ainsi que des exemples de capsules narrées réalisées dans le cadre des cours FOR-1201 Géographie forestière et GGR-1006 Changements climatiques

Fichiers à consulter :

-  [Consignes documentaire.docx](#) (18,18 Ko, déposé le 9 janv. 2022)
-  [Aide_memoire_SOM_etudiants.pdf](#) (556,23 Ko, déposé le 6 janv. 2022)
-  [FOR-1201 M1C1 Web.mp4](#) (11,02 Mo, déposé le 6 janv. 2022)
-  [MH-M2L1C1 WEB.mp4](#) (6,88 Mo, déposé le 6 janv. 2022)
-  [1_et3_exemples_sur_YOUTUBE.docx](#) (15,77 Ko, déposé le 6 janv. 2022)
-  [exemple_avec_powerpoint.mp4](#) (3,99 Mo, déposé le 6 janv. 2022)

Meilleur documentaire de vulgarisation scientifique

Titre du forum : [Meilleure documentaire de vulgarisation scientifique](#)

Période de contribution : Du 1 mars 2022 à 09h48 au 28 avr. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives de l'évaluation : Directives de l'évaluation :

Vous êtes invités à titre de membre d'un comité d'experts indépendants sur la foresterie autochtone. Pour ce faire, vous devez évaluer tous les documentaires qui sont assignés à votre équipe (voir plus bas pour savoir lesquelles). Dans le forum prévu pour cette activité, on vous demande d'abord de rédiger un commentaire d'appréciation pour chacun des documentaire qui vous a été assigné et de déterminer au final lequel mériterait le titre de meilleure documentaire. Vos choix doivent bien sûr être justifiés en quelques lignes.

Attribution des évaluations par étudiant.e.s - Un document sera ajouté à cette page une fois les équipes formées et les sujets attribués.

Il n'y a pas de limite en termes de longueur. Vous pouvez être généreux dans vos commentaires !

Utilisez le numéro de l'équipe pour faire référence à celui-ci dans votre texte afin qu'on puisse s'assurer d'identifier le bon documentaire en lisant votre appréciation. Exemple: "Le documentaire de l'équipe 18 est très complet et présente..."

Utilisez le forum prévu pour cette évaluation.

Critères d'évaluation (5 pts) :

- Présence d'un bref commentaire pour chacune des présentations (2 pts);
- Identification d'un gagnant avec justification (2 pts) ;
- Qualité de la rédaction (1 pt).

Examen sous surveillance

Dans le cadre de ce cours, il est prévu que vous devrez vous présenter à [X] examen(s) qui aura(ont) lieu sous surveillance.

Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, le ou les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires prochainement.

Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir en ligne, dès le début de la session, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : http://www.distance.ulaval.ca/lieu_examen. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la section « Travaux et examens » du site www.distance.ulaval.ca.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Le matériel obligatoire est aussi constitué des lectures ciblées par le professeur et, le cas échéant, des présentations des conférenciers-invités. Vous trouverez les documents dans chacun des modules du cours.

Site web de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=141416>

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : http://www.bibl.ulaval.ca/explorer_discipline

Médiagraphie et annexes

Bibliographie

Vous trouverez les références dans chacun des modules.